

RÈGLEMENT

RETRAIT DES INVENDUS

Samedi 30 mars
De 10 h à 12 h

Sans la copie de la liste de dépôt, portant le numéro du déposant, le retrait ne pourra avoir lieu.

Tout règlement non récupéré sera distribué au profit d'œuvres caritatives.

Tout article non récupéré deviendra la propriété de l'association et sera donné à des œuvres caritatives.

L'association décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol des articles déposés et n'effectuera aucun règlement compensatoire.

Nous récupérons pour diverses associations, les articles que vous voudrez bien nous laisser.

Avec votre carte d'adhérent, vous pouvez également déposer aux autres bourses de la Fédération du Val d'Oise :

BEAUCHAMP

Renseignements
01 39 60 70 92

ERMONT

Renseignements
01 39 59 00 65

OSNY

Renseignements
01 30 31 12 41
de 10 h à 12 h
en semaine
Ou

Osny.bourses@gmail.com

Site web :

<http://www.familles-de-france.org>

<https://www.unaf.fr>

Association des Familles de Montmorency 95160 MONTMORENCY

Le Conseil d'administration de l'Association des Familles de Montmorency et sa Présidente vous présentent leurs meilleurs vœux ainsi qu'à votre famille pour la nouvelle année 2019.

Carte d'adhésion :

Le montant de la carte d'adhésion « Famille de France » est de **11 €** pour l'année 2019.

Cette carte est obligatoire pour les déposants.

Vous trouverez ci-joint un **formulaire d'adhésion**, à remplir et à nous retourner, dès maintenant accompagné

d'un chèque de 11 €

à l'ordre de

« Association des Familles de
Montmorency »

A l'adresse ci-dessous :

**Association des Familles de
Montmorency
78 rue de la Planchette – Bât H1
95350 SAINT BRICE SOUS FORET**

N'oubliez pas de joindre également une enveloppe timbrée à votre adresse, afin de recevoir en retour votre nouvelle carte d'adhérent.

BOURSES 2019

PRINTEMPS ÉTÉ

26 mars au 30 mars

AUTOMNE – HIVER

15 octobre au 19 octobre

ATTENTION NOUVEAU

Il sera mis à votre disposition 1 liste et des étiquettes pour effectuer vous-même l'enregistrement de vos articles, et 1 liste pour les bijoux fantaisie.

Étiquettes payantes : 0.30 € les 6

Date du retrait des listes et étiquettes pour les adhérents

Samedi 16 février 2019

de 9 h 30 à 12 h

de 13 h à 17 h 30

Salle des Fêtes

2 avenue Foch – Montmorency

Renseignements

01 39 94 26 12 de 16 h à 18 h

Mail : boursedemontmorency@gmail.com

Possibilité d'envoi des listes et étiquettes en même temps que votre demande de carte d'adhérent 2019

(Dans ce cas ne pas oubliez de joindre le règlement des étiquettes, selon le nombre désiré, en plus de votre demande de carte d'adhésion)

Joindre 1 enveloppe au format A.4 affranchie à votre adresse avec 2 timbres

MODALITÉ DE DÉPÔTS

Les articles doivent arriver étiquetés

Mardi 26 mars

de 9 h à 19 h 30

sans interruption

Salle des fêtes

2 Avenue Foch

MONTMORENCY

DÉPÔT D'UNE LISTE PAR CARTE D'ADHÉRENT

24 articles maximum diversifiés *

- ❖ **12 vêtements adultes ou ado (16 ans)**
(1 costume et 1 veste cuir homme uniquement)
- ❖ **3 paires de chaussures**
- ❖ **4 sacs à main**
- ❖ **5 articles divers (objets - livres - jouets - etc.)**

OU

- ❖ **24 articles enfants (jusqu'à 14 ans)**
(4 paires de chaussures comprises)

Propres – repassés, non démodés, en très bon état.

ET

7 BIJOUX FANTAISIE

(liste d'enregistrement remise à part)

*** Refuser : les peluches – les grands tableaux – les DVD – CD – les puzzles de 100 pièces et plus – les objets fragiles**

VENTE

Pour les adhérents sur présentation de leur carte 2019

Mercredi 27 mars

de 14 h à 16 h 30

Pour tous

Mercredi 27 mars

de 16 h 30 à 19 h

Jeudi 28 mars

de 9 h à 18 h

FRAIS D'ORGANISATION

- Prélèvement de 10 % sur les ventes**
- Pour les non adhérents ou sans présentation de la carte d'adhérent, paiement de 10 % sur le total des achats**

IMPORTANT

Une carte d'adhérent par couple et enfant à charge (foyer fiscal)

De préférence la carte s'achète par courrier, éventuellement :

Le jour du retrait des listes, sinon le jour du dépôt des articles.